FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision: 31-août-2018
Date d'émission: 15-oct.-2015
Numéro de révision: 10

Nom du produit: LC3017Y, LC3019Y, LC3029Y, LC3037Y, LC3038Y, LC3039Y, LC3117Y, LC3119Y, LC3129Y, LC3137Y, LC3139Y, LC3159Y, LC3217Y, LC3219Y, LC3229Y, LC3237Y, LC3239Y, LC3259Y, LC3317Y, LC3319Y, LC3329Y, LC3337Y, LC3339Y, LC3617Y, LC3619Y, LC3717Y, LC3719Y, LC3919Y

Numéro du fiche de données de sécurité: BHY071

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	LC3017Y, LC3019Y, LC3029Y, LC3037Y, LC3038Y, LC3039Y, LC3117Y, LC3119Y, LC3129Y, LC3137Y, LC3139Y, LC3159Y, LC3217Y, LC3219Y, LC3229Y, LC3237Y, LC3239Y, LC3259Y, LC3317Y, LC3319Y, LC3329Y, LC3337Y, LC3339Y, LC3617Y, LC3619Y, LC3717Y, LC3719Y, LC3919Y
Forme du produit	Mélange
Numéro du fiche de données de sécurité	BHY071

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Ces produits sont de l'encre jaune foncé dans une cartouche spéciale Brother Industries, Ltd. appareils multifonctions et télécopieurs à jet d'encre. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Brother Industries, Ltd. 15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan Telephone (for information): +81-52-824-2735
Importateur	(Europe) Brother International Europe Ltd. Brother House, 1 Tame Street, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK Telephone (for information): +44-161-330-6531 (Australia) Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835 Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia Telephone (for information): +61-2-9887-4344
Pour plus d'informations, contacter **Adresse e-mail**	sds.info@brother.co.jp

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC +1-703-527-3887 (International) CHEMTREC +61-290372994 (Australia) For France only: Antipoison Center telephone number: ORFILA +33-1-45-425-959

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]
EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	N° CE	Numéro index	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Water	7732-18-5	231-791-2	-	55-65	Non classé	Not applicable
Glycerol	56-81-5	200-289-5	-	20-30	Non classé	Not applicable
Triethylene glycol, monobutyl ether	143-22-6	205-592-6	603-183-00-0	1-5	Eye Dam. 1 (H318)	Registered
Colorant	**	**	-	1-5	Non classé	Not applicable
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	<0.05	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)	Not applicable

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Encre à base d'eau pour machine à jet d'encre

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition .

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Glycerol 56-81-5	-	TWA: 10 mg/m^3 STEL: 30 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	TWA: 200 mg/m^3
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Glycerol 56-81-5	-	TWA: 10 mg/m^3	-	TWA: 20 mg/m^3	-
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Glycerol 56-81-5	-	TWA: 50 mg/m^3 STEL: 100 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	-	TWA: 10 mg/m^3 STEL: 30 mg/m^3

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	jaune foncé
Odeur	Léger/légère.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	7 - 9	
Point de fusion / point de congélation	< -5 °C	
Point / intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	> 94 °C	Test en vase clos Tag Closed Cup, Test en vase ouvert Cleveland Open Cup,
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0 - 1.1	(H_2O=1)
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	> 400 °C	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	2 - 5 mPa s	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Aucune information dispon ble

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune information disponible
Contact oculaire	Aucune information disponible
Contact avec la peau	Aucune information disponible
Ingestion	Non classé Acute LD_{50} > 2000 mg/kg (méthode OCDE 423)
Corrosion/irritation cutanée	Non classé Non irritant (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé Irritant oculaire léger (méthode OCDE 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 442B)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Test AMES : Négatif (méthode OCDE 471)
Cancérogénicité	Les éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

.

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Glycerol	-	51 - 57: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	-	500: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Triethylene glycol, monobutyl ether	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	2400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 2400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 2200 - 4600: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	-	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycerol	-1.76
Triethylene glycol, monobutyl ether	0.51
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

IMDG

14.1	**ONU/n° d'identification**	Non réglementé
14.2	**Nom d'expédition**	Non réglementé
14.3	**Classe de danger**	Non réglementé
14.4	**Groupe d'emballage**	Non réglementé
14.5	**Polluant marin**	Sans objet
14.6	**Dispositions spéciales**	Aucun(e)
14.7	**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**	Aucune information disponible

RID

14.1	**ONU/n° d'identification**	Non réglementé
14.2	**Nom d'expédition**	Non réglementé
14.3	**Classe de danger**	Non réglementé
14.4	**Groupe d'emballage**	Non réglementé
14.5	**Danger pour l'environnement**	Sans objet
14.6	**Dispositions spéciales**	Aucun(e)

ADR

14.1	**ONU/n° d'identification**	Non réglementé
14.2	**Nom d'expédition**	Non réglementé
14.3	**Classe de danger**	Non réglementé
14.4	**Groupe d'emballage**	Non réglementé
14.5	**Danger pour l'environnement**	Sans objet
14.6	**Dispositions spéciales**	Aucun(e)

IATA

14.1	**ONU/n° d'identification**	Non réglementé
14.2	**Nom d'expédition**	Non réglementé
14.3	**Classe de danger**	Non réglementé
14.4	**Groupe d'emballage**	Non réglementé
14.5	**Danger pour l'environnement**	Sans objet
14.6	**Dispositions spéciales**	Aucun(e)

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU-Regulations
Aucune information disponible

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur plafond	**	Secret industriel

Principales références de la littérature et sources de données
Aucune information disponible

Date de révision 31-août-2018

Date d'émission 15-oct.-2015

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité
Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).